



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Appel à contribution pour la Revue Inter-Lignes n°22 de l'Institut Catholique de Toulouse

Nom de la revue : Inter-lignes.

Titre du numéro : « L'innovation pédagogique pour enseigner la prononciation en français comme langue étrangère ou seconde ».

Coordinateur : Bozena Billerey, l'Unité de Recherche Cultures, Ethique, Religions Et Société (CERES).

Argumentaire :

- Constat désabusé :

Encore aujourd'hui, la phonétique corrective continue d'être appréhendée comme le *parent pauvre* ou la *laissée pour compte* dans l'enseignement/apprentissage du FLES. Pour beaucoup d'enseignants, elle constitue un véritable talon d'Achille dans leur gestion de l'oral en classe. Ils se sentent très souvent complètement démunis et impuissants face aux erreurs de prononciation de leurs élèves qu'ils savent pas et/ou ne parviennent pas à corriger. De même ils ne savent que faire si ces derniers parlent en adoptant un rythme et/ou des intonations qui rendent leurs propos incompréhensibles.

Un récent n° de Recherches et Applications (n° 60, juillet 2016) coordonné par L. Abou Haidar et R. Llorca: *L'oral dans tous les sens: de la phonétique corrective à la didactique de la*

parole fait le point sur la situation actuelle de la phonétique corrective. A travers les propos de certains contributeurs, on y retrouve en filigrane ce sentiment de désaffection et de crainte envers la discipline. Ces sentiments équivoques sont également présents dans un n° à venir de Recherches et Didactique des Langues et des Cultures coordonné par J. Sauvage et M. Billières *Volume 16-1, 2019 - Enseigner la phonétique d'une langue étrangère : bilan et perspectives*. Les deux responsables de cette publication à venir pointent d'emblée le manque flagrant de formation et d'information des (futurs) enseignants ainsi que la place marginale occupée par la phonétique corrective en didactique du FLE.

- Une thématique riche et diversifiée

La phonétique corrective concerne de nombreux domaines de la didactique des langues, des sciences du langage et, plus largement, de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales. Elle consiste en la correction des sons, ce qui revient à lever des ambiguïtés au niveau du code linguistique. Elle concerne le rythme et l'intonation et par là même contribue aux activités de décodage, de segmentation, de modalisation, de construction du sens...

La gestualité co-verbale est également à mettre en relation avec les mouvements rythmico-mélodiques produits pendant un énoncé en parole spontanée.

La culture est également convoquée. Chaque communauté linguistique évolue dans un monde sonore qui lui est propre.

La phonétique corrective constitue de fait un formidable terrain d'exploitation pour des pratiques pédagogiques innovantes, permettant de lui donner vie dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

Mots clés : phonétique corrective, prononciation, prosodie, rythme, intonation, corps, geste, méthodologie, didactique des langues, oral, oralité, cognition, culture.

Objectif : l'objectif de ce numéro est d'exposer les résultats de pratiques de classe ayant pour objet l'amélioration de la prononciation des apprenants en français langue étrangère et seconde (FLES).

Contributions :

Nous recherchons des contributions portant sur les thèmes évoqués plus haut, prioritairement consacrées à des pratiques de classe originales et assurant des résultats probants.

Il est demandé aux auteurs de décrire leurs objectifs, d'expliquer précisément le déroulement de l'activité, d'en commenter les résultats.

Il sera apprécié qu'une partie ou non de l'activité décrite soit visualisable via un lien de vidéo disponible sur une plate-forme de partage telle que YouTube ou Dailymotion. Ce lien devra être indiqué dans l'article sous pour évaluation finale. Le document vidéo devra naturellement être disponible lors de la parution du N° de la revue.

Modalités de soumission

Limite d'envoi des propositions : le 3 septembre 2018

Réponses aux propositions : le 3 octobre 2018

Articles en première version : le 15 novembre 2018

Evaluation des articles : le 15 décembre 2018

Retour des articles définitifs : le 15 janvier 2019

Parution prévue : avril 2019.

Forme des propositions et des articles retenus:

Les propositions d'articles comprendront au plus 3000 caractères, avec un titre provisoire, des références bibliographiques et cinq mots-clés.

Seront indiqués : le ou les noms des auteurs, l'université ou l'institution de référence, le laboratoire de rattachement, une adresse mail.

Les propositions d'articles sont à envoyer à : Bozena Billerey par mail à l'adresse suivante : bozena.billerey@ict-toulouse.fr

Pour les articles retenus pour publication, les textes devront comprendre entre 30 000 et 35 000 signes tout compris (espaces et notes inclus, hors bibliographie et sitographie) en

caractères Times New roman (11). A cela s'ajoutent un résumé en français et en anglais de 5 à 10 lignes maximum, chacun avec des mots-clés.

Comité scientifique :

- Michel Billières, Professeur à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.
- Bernard Harmegnies, Professeur ordinaire à l'Université de Mons (Belgique)
- Lorraine Baqué, Professeur à l'Université Autonome de Barcelone (Espagne)
- Jérémie Sauvage, Maître de conférences HDR à l'Université Paul Valéry de Montpellier.
- Corrine Astezano, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.
- Charlotte Alazard-Guiu, Maître de conférences à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

Comité de lecture

- Vanda Marijanovic, Maître de conférences à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.
- Arnalda Dobric, Maître de conférences à l'Université de Zagreb (Croatie).
- Magdalena Danko, Maître de conférences à l'Université d'Opole (Pologne).
- Magali Boureux, Professeure à la CIELS de Padoue (Italie).
- Eugénie Mottironi, Formatrice de formateurs FEF Fondation Esprit Francophonie DELF DALF à Genève (Suisse).
- Karine Wiltord, Maître de conférences à l'Institut Catholique de Toulouse.
- Gérard Dastugue, Maître de conférences à l'Institut Catholique de Toulouse.